



Les collocations dans le Coran : structures et traductions

Béehir Ouerhani

Université de Sousse, Tunisie

bechir.ouerhani@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0001-7244-9868>

Reçu le 27-12-2021 / Évalué le 15-01-2022 / Accepté le 16-03-2022

Résumé

Le texte du Coran est un texte caractérisé par l'emploi de la prose rythmée, des rimes et des collocations qui se répètent de façon binaire ou qui assurent une sorte de renvois entre un certain nombre de Sourates. Il en résulte un texte riche en collocations de tout type, lesquelles collocations contribuent à l'identité même du texte coranique sur le plan formel. Si le texte coranique a donné lieu à un très grand nombre de séquences figées, il a fait lui-même usage des séquences figées de l'époque. Il s'agit ici d'en dégager une typologie syntaxique et de voir comment les traducteurs ont procédé pour rendre compte- ou non- de ce genre de constructions propres à ce texte.

Mots-clés : collocation, moule syntaxique, opacité sémantique, coran

Collocations in the Koran: structures and translations

Abstract

The text of the Qur'an is characterized by the use of rhythmic prose, rhymes and collocations that repeat themselves in binary structures. The result is a text rich in collocations of all types, which collocations contribute to the identity of this particular text. Otherwise, the Quran gave rise to a very large number of collocations; it also made use of the collocations which were in use. We are attempting here to definite a syntactic typology and of seeing how the translators proceeded to account - or not for this kind of constructions specific to this text.

Keywords: collocation, syntactic mold, semantic opacity, quran

Introduction

Cette contribution n'entend en aucun cas entrer dans le débat sur le caractère inimitable du texte coranique, ni la possibilité ou non de « traduire » ce texte. Certains parlent, d'ailleurs, de traduire « le sens » du Coran, donc d'une interprétation et non pas du texte-même, le considérant comme d'un niveau plus élevé que la capacité de

l'homme¹. Il s'agit ici de porter un regard linguistique qui confirme, à certains égards, l'originalité du texte sacré de l'Islam. Nous nous contentons de renvoyer à la littérature abondante sur cette originalité aussi bien sur le plan stylistique que syntaxique (voir par exemple Blachère 1950, 1966, 1991).

Notre étude part du constat suivant : le texte du Coran est un texte caractérisé par l'emploi, à une grande échelle, de prose rythmée, de rimes et de collocations qui se répètent de façon binaire ou qui assurent une sorte de renvois entre un certain nombre de Sourates. Il en résulte un texte riche en collocations de tout type, lesquelles collocations contribuent à l'identité même du texte coranique sur le plan formel. Il ne s'agit pas ici de faire une étude stylistique, ni statistique du texte saint de l'Islam, mais de regarder de près le fonctionnement d'un échantillon des collocations afin d'en dégager une typologie syntaxique.

Par ailleurs, si le texte coranique a donné lieu à un très grand nombre de séquences figées, il a fait lui-même usage des séquences figées de l'époque. Nous en examinerons quelques exemples.

Sur le plan de la traduction, il serait intéressant de voir comment les traducteurs ont procédé pour rendre compte- ou non- de ce genre de constructions propres à ce texte.

Nous essayerons d'apporter quelques éléments de réponse qui serviraient de repères méthodologiques en vue d'une étude exhaustive du fonctionnement des collocations et de leur traduction dans le Coran.

Quant à notre corpus, nous l'avons constitué à partir de l'examen d'un certain nombre de Sourates² auxquelles nous ajouterons, pour les besoins de l'analyse, d'autres que nous citerons le moment venu.

Les Sourates citées représentent un total de 422 versets. Nous en avons dégagé une centaine de séquences que nous avons considérées comme des collocations de différents types syntaxiques.

Avant d'examiner de près ces types, nous voudrions faire remarquer que notre échantillon répond déjà à l'une des propriétés connues (et mentionnées plus haut), à savoir le caractère récurrent qui résulte du fait de répéter des séquences à la fin des versets, voire des versets entiers. Cette caractéristique confère au texte du Coran une prose rythmée avec souvent des rimes en structures binaires, et, parfois, avec les mêmes sonorités tout au long d'une Sourate entière, des allitérations. Sur ce plan, nous pensons que la Sourate 55 الرِّحْمَان (ar-raḥma:n) représente le cas extrême avec la répétition du verset « 26 « فَيَأْتِي آلَاءِ رَبِّكُمَا تُكَذِّبَانِ » 8 fois sur un total de 78 versets.

1. Typologie des collocations dans le corpus traité

Sur le plan de la structure interne des séquences relevées, nous avons dégagé plusieurs types syntaxiques allant d'une suite binaire constituée par deux éléments formant un syntagme à des phrases entières, voire plus. Nous exposons ces types syntaxiques dégagés avec des exemples.

1.1. N._N. (N. de N.)

Ce type de collocations est formé selon le mode des groupes nominaux libres, équivalents de la construction *N. de N.* en français. Le premier substantif est par définition indéfini conformément aux règles grammaticales en arabe, puisque, le cas échéant, l'article défini est préfixé au deuxième substantif.

En voici quelques exemples dont nous donnons des équivalents français proposés par la traduction de R. Blachère (1966) sur laquelle nous reviendrons dans la deuxième partie :

Jour du Jugement	يوم الحساب (26/38)
Ceux doués de cœur	أولو الألباب (28/38)
La fin des choses	عاقبة الأمور (22 /31)

NB : Les deux chiffres indiquent respectivement de droite à gauche le numéro de la Sourate, suivi de celui du verset.

Observons que nous rencontrons également, en position de deuxième élément un syntagme (lui-même étant un groupe nominal *N._N.*) comme c'est le cas de dans :

Objet de jouissance de la vie immédiate (35/43) متاع الحياة الدّنيا

1.2. N. Adj.

Cette construction est très fréquente dans notre corpus. Elle constitue l'un des moules les plus productifs des noms composés en arabe aussi bien dans la langue courante que dans les langues spécialisées³ :

La vie immédiate	الحياة الدّنيا (33 /31)
La noble prédication (le Coran)	القرآن المجيد (1 /50)
Le Tourment intense	العذاب الشّديد (26 /50)
(un) serviteur venant à résipiscence	عبد منيب (32 ،8 /50)
Un cœur contrite	قلب منيب (33 /50)

Notons que, conformément à la règle grammaticale, en cas de détermination définie, l'article défini ال « al » est préfixé aux deux éléments de la séquence (le N. et le Adj.). Tel est le cas des trois premiers exemples. Quant à l'indéfini, il est caractérisé en arabe par l'absence de marque spécifique pour les deux éléments. Par ailleurs, le deuxième élément de la suite peut, dans certains cas, être :

un groupe nominal N._N. (N. de N.) :

Pharaon, **Maître des Epieux** (12/38) فرعون ذو الأوتاد

une proposition :

La Géhenne **qu'ils affronteront** (56/38) جهنم يصلونها

1.3. Adj._Adj.

Il s'agit d'une construction particulière au regard de l'analyse grammaticale. Comme un adjectif ne peut pas, en principe, qualifier un autre adjectif, ce type de constructions est analysé dans la tradition grammaticale arabe comme le résultat de l'ellipse de la conjonction de coordination « و » (et). En effet, la suite سميع عليم (Sourate 49/ verset 1) est constituée de deux adjectifs qualifiant Dieu : إِنَّ اللَّهَ سَمِيعٌ عَلِيمٌ (Allah est **audient et omniscient**). Les deux adjectifs sont censés être dans une relation de coordination سميع سميع (و), ce que montre, d'ailleurs, la traduction française (Blachère). Cette ellipse est un fait de style très fréquent dans la littérature arabe, encore plus dans le texte coranique. Elle témoigne d'un niveau de langue élevé. En voici quelques exemples tirés de notre corpus:

Révocateur et miséricordieux	تَوَّابٌ رَحِيمٌ (49/12)
Le Puissant, le Sage	العَزِيزُ الْحَكِيمُ (2 /46)
Le Puissant, le Donateur	العَزِيزُ الْوَهَّابُ (9/ 38)
Le Puissant, l'Absoluteur	العَزِيزُ الْغَفَّارُ (66/38)

Il est à noter, par ailleurs, que la détermination doit être la même pour les deux adjectifs de la suite.

1.4. Une relative

Ce sont des suites construites à partir d'un pronom relatif et qui se répètent tout au long du texte coranique, soit dans la même Sourate, soit d'une Sourate à l'autre. Dans notre corpus, elles servent à distinguer entre deux catégories d'hommes : d'une part les pieux, de l'autre les mécréants et les hypocrites. Il s'agit dans les deux cas des mêmes relatifs, mais c'est la proposition qui change, comme le montrent respectivement ces deux exemples :

Ceux qui auront été croyants, [qui] auront accompli des œuvres pies...	الذين آمنوا وعملوا الصّالحات (2/ 47)
Ceux au cœur de qui est un mal...	الذين في قلوبهم مرض (20/ 47)

Ce moule sert à attribuer différents qualificatifs aux hommes sur le modèle présenté ci-haut. C'est également un moyen très fréquent quand Dieu s'adresse aux croyants de manière exclusive pour donner ses instructions. Ainsi, nous avons un très grand nombre de Sourates, traitant aussi bien de la foi d'une manière générale que de points précis concernant la vie des croyants, qui commencent par l'apostrophe : /1) يا أيها الذين آمنوا (871 = « Ô vous, qui croyez/ croyants » suivie d'instructions sous une forme affirmative ou négative. Nous avons relevé une vingtaine d'occurrences de ce type dans les 20 premières Sourates du Coran.

1.5. Un groupe nominal à valeur prédicative

Il s'agit d'un type particulier de groupes nominaux dont la tête (qui peut être à l'origine un adjectif substantivé) et les compléments forment un schéma prédicatif non actualisé. Il s'agit, en effet d'une structure prédicative occupant diverses fonctions grammaticales régies par le prédicat de la phrase dans laquelle elle se trouve.

Quant à la structure interne de ce type de groupe nominal, elle prend souvent la configuration *N. _ complément de N.* comme suit :

N. à valeur prédicative + un (ou plusieurs) complément(s)

Si le premier élément condense souvent- par le biais du phénomène d'incorporation- à la fois le prédicat et son premier argument, le deuxième exprime un autre argument du schéma prédicatif véhiculé par la suite. Notons que les traductions proposées permettent d'explicitier le schéma prédicatif comme le montrent les exemples que nous avons choisis (nous avons mis en gras le noyau de la suite) :

Adj. + locatif	... où ils seront immortels	خالدین فيها (14/46)
Adj. + COI (avec inversion)	Sur toute chose [il est] omnipotent	على كلّ شيءٍ قدير (33/46)
Adj. <i>intensif</i> + COI	Injuste (<i>zallâm</i>) envers Nos serviteurs	ظلام للعبيد (29 /50)
Superlatif + adv.	... plus qu'eux [étaient] redoutables	أشدّ منهم بطشا (36 /50)

NB : La transcription phonétique entre parenthèses est proposé par le traducteur (Régis Blachère ; *Le Coran*, L/29 ; p. 552.).

1.6. Une phrase

Le texte coranique compte également des phrases entières qui se répètent dans le texte même et qui ont été reprises dans l'usage ultérieurement. Il s'agit aussi bien de phrases dites « verbales » (qui commencent, selon la tradition grammaticale arabe, par un verbe) que de phrases dites « nominales » (qui commencent par un nom, même si elles contiennent un verbe). Nous avons recensé un nombre important de ces suites. Dans la majorité des cas, on les retrouve plus d'une fois, entières ou tronquées, dans d'autres Sourates⁴ :

- Exemples de phrases « nominales » :

la promesse d'Allah est vérité.	إِنَّ وَعْدَ اللَّهِ حَقٌّ (17/46)
Celui qui se conforme à une preuve [venue] de son Seigneur	كَانَ عَلَىٰ بَيِّنَةٍ مِّن رَّبِّهِ (14 /47)
La plus désagréable des voix est certes la voix de l'âne.	إِنَّ أُنْكَرَ الْأَصْوَاتِ لَصَوْتُ الْحَمِيرِ (19/31)

Il est à noter que les exemples que nous avons présentés ci-dessus représentent des phrases dites « nominales » qui commencent par des « nawa:siḫ », des outils grammaticaux (verbes et prépositions) introduisant diverses valeurs (modales, aspectuo-temporelles) dont certains jouent le rôle d'auxiliaires ou de semi-auxiliaires selon les constructions dans lesquelles elles apparaissent⁵.

- Exemples de phrases « verbales » :

Demande: «Sont-ils égaux ceux qui savent et ceux qui ne savent point?»	﴿قُلْ﴾ هَلْ يَسْتَوِي الَّذِينَ يَعْلَمُونَ وَالَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ (8/39)
Qu'il soit soufflé dans la Trompe !	نُفِّخُ فِي الصُّورِ (20/50)
... ceux dont le cœur a été scellé par Allah	طَبَعَ اللَّهُ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ (16/47)
Prête l'oreille	أَلْقِ السَّمْعَ (37/50)

1.7. Une suite contenant plus d'une phrase

Nous observons également dans notre corpus des suites qui contiennent deux phrases ou plus qui se répètent. Dans les deux exemples que nous présentons ici, il s'agit à chaque fois de deux phrases indépendantes coordonnées par la conjonction de coordination « و » (= et) que nous mettons en gras :

La Vérité est venue et l'Erreur est dissipée	ظهر الحقّ وزهق الباطل (18/17)
Sur ceux-là nulle crainte et ils ne seront point attristés	لا خوف عليهم ولا هم يحزنون (13/46)

Nous avons essayé dans cette section de donner une idée sur les différentes structures possibles des suites relevées dans notre corpus. Nous constatons que la totalité des suites se répètent selon l'un de ces trois cas de figures : soit les suites se répètent dans la même Sourate ; soit on les retrouve dans d'autres Sourates ; soit, enfin, elles offrent un « modèle » syntaxique ; dans ce dernier cas, se dégage un moule syntaxique donnant lieu à des paradigmes. Il s'agit là d'un champ d'investigation qui nécessite un travail de description systématique sous cet angle. Nous voudrions dans ce qui suit nous intéresser à notre problématique sous l'angle du rapport du texte coranique avec un certain nombre de collocations en usage.

2. Le Coran en tant que source de collocations/ séquences figées

Nous avons vu dans la section précédente que le Coran est un texte fortement marqué par l'usage des collocations de différents types. D'un point de vue externe, nous pouvons avancer les deux points suivants :

En tant que référence religieuse, mais aussi stylistique et rhétorique, le texte coranique a été, et est encore, une source de séquences figées en arabe ;

Pour les mêmes raisons, le texte coranique a dû forcément reprendre un certain nombre de collocations d'usage à son époque.

Observons, tout d'abord, qu'il est indéniable que le texte du Coran est une source de séquences figées. Il suffit d'examiner la langue de tous les jours chez les différents locuteurs arabophones pour retrouver un nombre très important de suites reprises du Coran, entières ou tronquées. Ceci est vrai non seulement pour l'arabe littéral (écrit dans les journaux, les discours officiels, les œuvres littéraires, etc., et parlé à la radio et la télé), mais aussi pour l'arabe dialectal sous ses différentes formes. À titre d'exemple, lors d'un travail concernant la traduction des séquences opaques dans un texte littéraire, nous avons relevé 28 suites de différents types reprises totales ou partielles du texte coranique (avec troncation, changement de forme morphologique de certains éléments, etc.) sur un total de 73 suites repérées dans le texte en question⁶. Nous nous contentons dans ce qui suit de quelques échantillons.

- Le premier consiste en une reprise d'une suite avec omission du complément (Mahfoudh, p 38). Il s'agit d'une situation où la belle mère prend parti avec son beau fils contre sa propre fille. Le beau fils la prend en témoin et prononce cette suite :

(wa jahida ja:hidun min ?ahliha :) وشهد شاهد من أهلها

(et un membre de sa famille témoigna)

Cette suite représente uniquement une partie de la suite d'origine puisqu'on remarque une omission du COD (que nous mettons entre crochets dans la version arabe dans ce qui suit) : (مفعول) او (فاعل)، او شهد = V (N0, N1). Pour la suite tronquée, il s'agit des versets 26-27 de la Sourate 12 (Josef 12/ 26- 27) :

« وَشَهِدَ شَاهِدٌ مِّنْ أَهْلِهَا [إِنْ كَانَ قَمِيصُهُ قُدًّا مِنْ قَبْلِ فَصَدَقَتْ وَهُوَ مِنَ الْكَاذِبِينَ] // وَإِنْ كَانَ قَمِيصُهُ قُدًّا مِنْ دُبُرٍ فَكَذَبَتْ وَهُوَ مِنَ الصَّادِقِينَ ».

R. Blachère : « Un témoin de la famille [de la dame] attesta que, si la tunique de [Joseph] était déchirée par devant, la femme était sincère, tandis que [Joseph] était un menteur, mais que si la tunique était déchirée par derrière, c'était elle qui mentait, tandis que [Joseph] était sincère ».

La troncation donne à la SF une valeur générique puisqu'elle permet au locuteur à la fois d'en garder le contenu conceptuel mentionné plus haut et de le décontextualiser.

- Le deuxième est tiré également du même ouvrage. Il s'agit d'une reproduction du même moule syntaxique avec changement de sens :

(Parfois tes bienfaits sur moi !) (؟atimmi ni?mataki ?alajja) أتمى نعمتك علي

Cette suite est employée par un personnage masculin qui parle à la femme qu'il désire. Cette collocation est employée dans le Coran plus d'une fois dont le verset (5/3) :

الْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ وَأَتَمَمْتُ عَلَيْكُمْ نِعْمَتِي وَرَضِيْتُ لَكُمْ الْإِسْلَامَ دِينًا

R. Blachère « Aujourd'hui, j'ai parachevé votre religion et vous ai accordé Mon entier bienfait. J'agrée pour vous l'islam ».

Dans ce verset, l'environnement immédiat permet de préciser le sens très général de « نِعْمَتِي ». Mais nous constatons un glissement dans le contenu sémantique de la séquence lorsqu'elle passe du texte sacré au texte littéraire contemporain. Deux facteurs favorisent un tel glissement : d'une part le sens très général du mot

« نعمة » (bienfait, faveur), de l'autre le contexte de séduction dans le roman, qui favorise la nouvelle signification. Ainsi avons-nous deux « sens » :

(1) Emploi coranique : le sens d'accomplissement de la religion et du bien que Dieu accorde à ses fidèles.

(2) Emploi dans le roman :

Un sens global : *parfaire les bienfaits* ;

Dans ce contexte : une connotation sexuelle.

- Pour ce qui concerne le troisième exemple, nous voudrions présenter quelques collocations d'usage courant en dialectal tunisien et en arabe littéral en Tunisie :

- ناقة الله وسقياها

- فُيِّهت الذي كفر

- على الظَّالِمِينَ آمِينَ

- ويل للمصليين

Il s'agit dans ces exemples de phénomènes de lexicalisation de séquences tirées du Coran. La plupart d'entre elles ont subi des troncations et ont connu un changement radical dans leur contenu sémantique. A titre d'exemple, la troisième séquence consiste en une sorte d'assemblage dont l'origine est tirée du dernier verset de la « Fatiha ». Le contexte d'origine représente un passage de « douça:ʔ », prière dans laquelle les Musulmans exhortent Dieu de leur montrer le droit chemin et de leur épargner le sort des mécréants et des égarés (الظَّالِمِينَ).

3. Le Coran et l'usage des collocations de l'époque

Notre propos sera focalisé dans cette section sur l'idée que le texte coranique a forcément puisé dans les séquences (séquences libres, collocations, séquences figées) de l'époque.

Nous voudrions mentionner, tout d'abord, qu'aborder une telle question se heurte tout de suite à une difficulté majeure, à savoir l'absence de dictionnaire historique de l'arabe, encore moins d'un dictionnaire historique de suites figées. Ce qui rend la situation extrêmement difficile puisque nous ne disposons pas de repères historiques fiables quant à l'apparition de telle expression ou telle autre. La tâche est d'autant plus difficile quand on sait qu'un grand nombre d'ouvrages (notamment les exégèses du Coran, mais aussi l'usage dans la tradition grammaticale et chez les lexicographes) réfèrent souvent au texte coranique pour illustrer leur propos et ne mentionnent pas

l'antériorité de tel emploi ou tel autre par rapport à ce texte.

Nous disposons toutefois de précieux indices que nous retrouvons dans deux types d'ouvrages de la tradition grammaticale arabe :

- Les ouvrages des lexicographes et les dictionnaires de langue générale ;
- Les ouvrages qui se sont intéressés aux proverbes et sentences (recueils de séquences figées, ouvrages de rhétorique, etc.)⁷.

Etant donné qu'il s'agit ici de l'étude d'un échantillon en vue de fournir des outils méthodologiques pour une étude systématique, nous nous sommes limité à quelques références dont notamment *Lisa:n-al-ṣarab* (Littéralement : la langue des Arabes), ouvrage lexicographique assez volumineux du XIV^e s. considéré comme la synthèse des propos des lexicographes, grammairiens et exégètes, ainsi que des travaux de collecte du lexique de la langue arabe qui remontent jusqu'à la période préislamique.

Dans ce genre d'ouvrages, nous relevons certaines remarques sur les collocations susceptibles de nous servir d'indices pour aborder notre question. En effet, l'examen de ces passages nous montre que les collocations sont le plus souvent introduites par des expressions métalinguistiques telles que :

- (il se dit [que]) « juqa:lu » يُقَالُ -
- (les Arabes disent [que]) « taqu:lu l ṣarab » تقول العرب -
- (Ils disent [que]) « juqa:lu:na » يقولون -
- (Parmi ce qu'ils disent) « min أفوالهم » من أفوالهم -
- (tu dis) « taqu:lu » تقول -

Nous nous intéressons dans ce qui suit à quelques échantillons.

(1) وَأَتُوا الْبُيُوتَ مِنْ أَبْوَابِهَا (189/2)

(Blachère : « Venez à vos demeures par leurs portes)

Nous retrouvons dans *Lisa:n-al-ṣarab* cette suite, avec tout de même une variation au niveau du verbe (دخل au lieu de أتى pour dénoter l'action d' « entrer »). En effet, sous l'entrée (ح، م، س)، et parlant de « Qurajj », la tribu du prophète Mohammad, l'auteur (Ibn Mandhour) mentionne que pendant le pèlerinage à la Mecque, les gens de cette tribu avaient l'habitude de ne pas entrer dans leurs maisons par leurs portes, une pratique parmi d'autres qui les distingue des autres tribus, en tant qu'habitants de la Mecque :

...et ils n'entraient pas dans leurs demeures par leurs portes lors du pèlerinage...)

«...ولا يدخلون البيوت من أبوابها وهم محرمون...»

At-ṭabari:, grand exégète du III^e siècle de l'Hégire (IX^e siècle de l'ère chrétienne, antérieur à Ibn Mandhour donc) fait la même remarque et relate les mêmes faits.

Mais l'originalité de cet ouvrage est qu'il précise qu'il s'agit d'une pratique antérieure à l'Islam qui accompagnait le rite du pèlerinage instauré par Abraham. L'auteur reprend des citations de plusieurs contemporains du prophète qui utilisent la même expression pour relater les faits susceptibles d'expliquer la raison de la révélation de cette Sourate⁸. L'un d'eux utilise d'ailleurs le même verbe que le Coran : « pendant la « Jahilijja » (l'ère préislamique) quand ils [les gens de Qurajj et leurs alliés] faisaient le pèlerinage, ils entraient dans leurs demeures par derrière et non pas par leurs portes d'entrée⁹ » :

¹⁰. كانوا في الجاهلية إذا أحرموا، أتوا البيوت من ظهورها، ولم يأتوا من أبوابها

Ainsi, il s'agit d'une pratique très ancienne à laquelle une expression était consacrée dans cette situation précise. La même expression est d'usage aujourd'hui en arabe pour dire qu'il faut respecter l'usage et emprunter le chemin « prescrit par la norme ». Observons que nous la retrouvons dans l'ouvrage de N. Mahfoudh dans un contexte précis : inciter l'un des personnages à respecter la tradition et à aller demander la main de sa bienaimée de chez son « tuteur » au lieu de l'aborder en cachette.

(2) قاب قوسين أو أدنى (9/53) (Blachère : « ...à deux arcs ou moins »)

Cette suite représente une expression figée à emploi adverbial. Elle est utilisée pour exprimer la proximité entre deux parties. S'il s'agit d'un procès qui n'a pas été réalisé, elle a une valeur aspectuelle puisqu'elle exprime l'imminence et elle peut avoir comme équivalent français *être sur le point de* ou *faillir faire quelque chose*.

Ibn Mandhour dans le *Lisa:n* (entrée ق، و، ب) mentionne le sens de proximité et utilise l'expression mais au singulier :

« تقول بينهما قاب قوسٍ » « **tu dis entre eux l'espace d'un arc** »

Il cite également la même expression dans un « ḥadi:ḥ », (un dit) du prophète, dans lequel il incite les croyants à aspirer au Paradis, ne serait-ce « qu'à **un arc**¹¹ ». At-ṭabari: cite, quant à lui, la même expression mais s'étale sur des controverses d'ordre théologique qui ne nous concernent pas ici. Nous voudrions terminer par un dernier exemple que nous trouvons assez intéressant :

(3) نعم/بئس = paradigme productif

Il s'agit des deux verbes figés qui s'emploient dans deux contextes opposés avec deux valeurs pragmatiques invariables. Le premier (نعم niḥmma) s'emploie dans un contexte appréciatif, à l'opposé du second (بئس biḥsa). Sur le plan syntaxique, la grammaire arabe établit un parallèle parfait entre les deux verbes quant à leur

combinatoire et aux contraintes dont ils font l'objet. En effet, dans ces deux emplois, ils sont invariables quant aux tiroirs verbaux et ne s'accordent pas en genre et en nombre puisqu'ils gardent la forme de la 3^{ème} personne du masculin singulier. Toutefois, les ouvrages de grammaire citent quelques emplois où l'on constate un accord avec le sujet féminin singulier qui semble désuet puisque les deux verbes sont, à notre connaissance, complètement figés en arabe contemporain. En nous référant à un certain nombre d'ouvrages de grammaire¹², nous pouvons dire que ces deux verbes étaient déjà employés avec les contraintes mentionnées plus haut à l'époque, avec un paradigme très large quant au nom (ou groupe nominal) en position de sujet.

Nous avons relevé dans le texte coranique 56 collocations construites autour des deux verbes en question : 16 occurrences du verbe appréciatif « نَغَمَ » et 40 occurrences du verbe dépréciatif « بُسَّ ».

Nous voudrions mentionner néanmoins que, si le texte coranique reprend cet emploi de l'époque, il est à l'origine d'une collocation très utilisée en arabe moderne » :

Blachère « quel détestable Devenir ! » (57/15) وبئس المصير

Nous assistons en effet à une lexicalisation qui consiste en un rétrécissement extrême du paradigme de la position sujet. Il n'accepte qu'un seul et unique sujet dans une situation énonciative bien précise : celle d'une mauvaise fin. Il en résulte un emploi indépendant qui reprend donc l'emploi coranique qui a consacré, sous l'effet de la répétition, cette combinaison particulière à partir du paradigme initial.

Nous nous sommes intéressé jusqu'à présent aux collocations dans le texte arabe du Coran. En tant que texte fortement marqué stylistiquement, il a recours fréquemment à des collocations de son époque. Nous ne pouvons ici qu'affirmer la nécessité de mener une étude exhaustive sur la totalité du texte coranique afin d'en extraire les collocations et d'en décrire leurs structures et leur fonctionnement.

4. Sous l'angle de la traduction

La question de la traduction du texte coranique a fait l'objet d'un nombre important d'études. Certains traducteurs ont eux-mêmes abordé le problème, les difficultés rencontrées et les solutions adoptées en guise d'introduction à leur traduction¹³. Nous n'avons pas l'intention dans cette section d'aborder cette question très vaste. Nous voudrions focaliser uniquement sur quelques aspects de la traduction des collocations du Coran vers le français. Nous avons choisi donc quelques échantillons de deux traductions tenues pour être assez différentes à plusieurs égards. La première est celle de R. Blachère (1966, Maisonneuve et Larose), faite par un Français non musulman dans la perspective d'offrir aux non musulmans ce texte sacré, ce qui explique dans

une grande mesure le fait qu'elle « colle » plutôt au texte d'origine¹⁴. La deuxième, réalisée par un musulman (Hamidullah, 1^{ère} édition Paris, 1959/ édition révisée 1990¹⁵), et révisée et publiée par une haute instance musulmane, est tenue pour s'être écartée de la littéralité pour verser plutôt dans une traduction-interprétation.

Nous voudrions, avant d'examiner les échantillons choisis, rappeler quelques points d'ordre général concernant les caractéristiques du texte coranique d'un point de vue traductionnel.

- Mentionnons, tout d'abord, la densité sémantique qui caractérise le texte coranique et qui est à l'origine de la multitude d'interprétations possibles dans les exégèses et des différences entre les traductions. Observons dans ce sens que les exégètes et les spécialistes du Coran parlent également d'ambiguïté dans certains versets qualifiés de « متشابهات » (ambigus) dont certains font déjà l'objet de controverses ;

- D'un point de vue formel, et comme nous l'avons vu plus haut, le texte coranique est caractérisé par un style particulier qui se manifeste essentiellement par une prose rythmée et un usage fréquent de collocations. Nous pouvons y ajouter la forte présence des tropes ;

- En rapport avec ces deux aspects cités se pose un troisième point relatif aux choix à faire lors de la traduction du texte coranique. En effet, les traductions du Coran peuvent être réparties en deux groupes selon le type de traduction à adopter : soit une traduction littérale soit une traduction qui s'éloigne de la littéralité en cherchant à exprimer l'essentiel du message, voire à proposer une interprétation du message d'origine. Inutile d'insister dès lors sur les enjeux engagés par le choix du traducteur selon qu'il opte pour la littéralité ou qu'il propose l'une des interprétations possibles. À cet égard, les traductions proposées ne seraient que des points de vue offerts aux non-arabophones par les traducteurs ;

- Tenant compte des points précédents, nous pouvons avancer ceci : en tant que combinaisons spécifiques, avec souvent une double lecture engendrant une certaine opacité dans le message¹⁶, un nombre important de collocations utilisées dans le Coran n'échappent pas à cette dualité de choix traductionnel (traduction littérale/ traduction-interprétation). Cette dualité permet, en effet, d'éclaircir un certain nombre de différences dans la traduction des collocations opaques notamment. Nous illustrerons notre propos à partir d'échantillons que nous avons examinés et que nous exposons dans ce qui suit. La collocation en question sera mise en gras.

Le premier exemple concerne le verset suivant :

(...) فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ (الأحقاف 13:12)

que Blachère traduit par « (...) sur ceux-là nulle crainte et ils ne seront point **attristés** ». Hamidullah, quant à lui, propose la traduction suivante : « (...) Ils ne doivent avoir aucune crainte et ne seront point **affligés** ».

Dans le *Trésor de la Langue Française*, on a sous l'entrée AFFLIGÉ la signification suivante : « Affecté d'un mal physique ». Or, Tabari avance dans son exégèse l'interprétation selon laquelle il s'agit de ne pas avoir peur du châtiment, sans préciser s'il s'agit d'un châtiment corporel ou non. Ben Achour¹⁷, lui, l'interprète en attestant que le message consiste à promettre le paradis aux gens dont il est question. Il est clair donc que les deux traductions proposent deux interprétations possibles de la collocation dans le texte d'origine.

Le deuxième exemple est tiré du verset 151 de la Sourate 3 آل عمران :

« سنلقي في قلوب الذين كفروا الرعب بما أشركوا بالله ما لم ينزل به سلطانا »

Cette collocation est opaque à cause de la polysémie qui caractérise le mot « **سلطان** » qui peut avoir selon Ibn Fa:ris (XI s.) l'une des deux significations suivantes :

- 1 - La force et le pouvoir ;
- 2 - La preuve.

Les exégètes sont d'accord, à l'instar de Tabari, pour choisir la deuxième signification du mot en question : la preuve [de la part de Dieu]. Si Ben Achour n'utilise pas ce mot, le sens demeure implicite dans l'interprétation qu'il propose : « ne pas être sûr/ être en doute ».

Le choix unanime des exégètes a sans doute influencé les traductions respectives de Hamidullah, « Sans aucune preuve descendue de sa part » et de Blachère : « Nous jetterons l'effroi dans les cœurs de ceux qui sont infidèles, en prix d'avoir associé à Allah ce par quoi Il ne fait descendre nulle **probation** (*sultân*) ». Notons, toutefois, la nuance- que nous estimons d'ordre stylistique- puisque ce dernier utilise un mot qui semble plus « ancien ». Il éprouve d'ailleurs le besoin de mettre entre parenthèses le mot arabe, chose que nous rencontrons dans la traduction de R. Blachère chaque fois qu'il s'agit de spécificités culturelles¹⁸.

Le troisième exemple est édifiant quant au lien traduction/interprétation. Il concerne la traduction des deux mots « **حَقٌّ** » (littéralement *Le droit/ le vrai*) et « **باطل** » (littéralement *Le faux*) dans le verset 81 de la Sourate 17 الإسراء :

وَقُلْ جَاءَ الْحَقُّ وَرَهَقَ الْبَاطِلُ إِنَّ الْبَاطِلَ كَانَ رَهُوقًا

Encore une fois, le caractère générique et non spécifié des deux mots engendre une certaine opacité dans la séquence en question. En effet, Tabari explique que les deux termes font l'objet de controverse entre exégètes pour (Le Coran vs le diable ; Combattre les mécréants vs les mécréants ; tout ce que Dieu veut pour les croyants

vs tout ce qui provoque la colère de Dieu). Quant à Ben Achour, il lie cette séquence à la précédente où Dieu s'adresse à son prophète lui demandant d'entrer à la Mecque et de détruire les statues que les mécréants vénéraient. Ainsi, il indique que le mot « حَقٌّ » désigne par métaphore la gloire du prophète et la destruction des statuette à l'intérieur de la Kaaba, lesquelles statuette sont désignées donc par le mot « باطل ».

Au niveau de la traduction, nous remarquons que Hamidullah opte pour une interprétation, celle de définir le « حَقٌّ » par l'islam, cité entre parenthèses : « Et dis : La Vérité (l'islam) est venue et l'Erreur a disparu ». Ce qui laisse deviner que de l'autre côté, tout ce qui n'est pas conforme à l'islam est erreur. Au contraire, R. Blachère respecte la littéralité de la collocation et ne propose pas d'interprétation pour expliciter les deux mots dont le sémantisme est assez général : « Et dis « la vérité est venue et l'erreur est dissipée » ».

Le dernier exemple que nous avons choisi concerne le mot « الأوتاد » que comporte l'adjectif attribué au Pharaon dans le verset 12 de la Sourate 38 :

فرعون ذو الأوتاد

Encore une fois, cette séquence est ambiguë puisque le mot se prête à deux interprétations possibles dans ce contexte. Tabari précise, en effet, qu'il y a deux interprétations selon les spécialistes : soit ce mot désigne les pals/épieux que Pharaon utilisait pour torturer les gens, soit il désigne les pyramides. Conformément aux deux interprétations possibles, la traduction de Hamidullah mentionne les deux : « Pharaon l'homme aux pals (ou aux Pyramides) », alors que la traduction de Blachère se contente de la littéralité de la séquence : « Pharaon, Maître des Epieux ».

Ce ne sont là que quelques échantillons des collocations étudiées plus haut et examinées sous l'angle de la traduction. Nous en avons déduit une différence plutôt nette entre les deux traductions : d'une manière générale, si la traduction de Blachère colle à la littéralité de ces séquences, Hamidullah s'en écarte souvent parce qu'il prend en compte l'interprétation des exégètes et leurs controverses. Ce qui semble être en parfaite harmonie avec le fait que sa traduction a été « révisée » et éditée par la « Présidence Générale des Directions des Recherches Scientifiques Islamiques, de l'Ifta, de la Prédication et de l'Orientation Religieuse » (Riyad, Arabie Saoudite).

Conclusion

Nous avons essayé dans cette contribution d'examiner les collocations dans le texte coranique selon trois aspects à la fois différents et complémentaires. Dans un premier temps, l'examen de la structure interne de nos échantillons nous a permis de dresser une première typologie syntaxique de ces séquences. Sur le plan externe, nous avons vu que le texte coranique représente une source de collocations et de toutes sortes de séquences figées, tout en reprenant des collocations de l'époque. Le dernier aspect nous a permis de voir quelques échantillons de la traduction vers le français de quelques collocations relevées du texte coranique. La double lecture qui caractérise

la structuration sémantique des collocations serait l'un des facteurs de l'existence de deux choix : opter pour une traduction littérale ou choisir une traduction-interprétation. Ainsi, quelle que soit la méthode choisie, la traduction présentée n'est qu'un point de vue porté sur le texte d'origine.

Un travail systématique pourrait conduire à des conclusions plus générales et permettrait de mesurer l'importance de la couverture phraséologique textuelle dans un texte comme le Coran.

Bibliographie

Aṭ-ṭabari, IX s., *Tafsir Aṭ-ṭabari*, 24 T. Fondation Arrisa:la, 2000.

Baccouche, T. 2006. Le concept de figement en linguistique arabe. In : *Syntaxe et Sémantique : Composition syntaxique et figement lexical*. J. François, S. Mejri (dir.). p. 219- 226.

Ben Achour, T. 1997. *Tafsir at-tahir wa t-tanwir*. Dar Sohnoun, Tunis, 30 vol. [en arabe].

Hamidullah, M. 1990, *Le Saint Coran*, révisée et éditée par la Direction des Recherches Scientifiques Islamiques, de l'Ifra et de l'Orientalisme Religieuse en Arabie Saoudite, Complexe du Roi Fahd pour L'impression du Saint Coran, 1990, (initialement réalisée par M. Hamidullah et M. Léturmy, 1^{ère} édition Paris, 1959).

Ibn Fa:ris, XI s., *Maqa:ji:s-l-luya*.

Ibn Mandhour, XIII s., *Lisa:n al-Ṣarab*.

Le Coran en arabe en version txt : <https://www.islamicnet.com/quran.php> [consulté le 15 janvier 2022].

Mejri, S., Ouerhani, B. 2008, traduction en arabe de *Les expressions figées en français: noms composés et autres locutions* de Gaston Gross. Tunis : CERES.

Mejri, S. 2011. L'opacité des séquences figées. In : *Mélanges en l'honneur de Jacques François*, (éd. Franck Neveu, Peter Blumenthal et Nicole Le Querler), Peter Lang, p. 373- 386.

Mejri, S. 2013. Phraséologie, opacité, traduction : problématique générale. In: *Fraseología, Opacidad y Traducción*, Pedro Mogorrón Huerta, Daniel Callego Hernández, Paola Masseur et Miguel Tolosa Igualada (eds.), Peter Lang, p. 27- 38.

Mejri, S. 2019. « Figement et relation concessive ». *Thélème, Revista Complutense de Estudios Franceses*, Vol. 34, N°1, Universidad Complutense de Madrid, p.109-124.

Mogorrón Huerta, P., Mejri, S. (eds.) 2009. *Figement, défigement et traduction, Encuentros Mediterráneos 2*, Universidad de Alicante.

Ouerhani, B. 2013. Les séquences opaques dans le discours littéraire : enracinement culturel et traduction. In: *Fraseología, Opacidad y Traducción*, Pedro Mogorrón Huerta, Daniel Callego Hernández, Paola Masseur et Miguel Tolosa Igualada (eds.), Peter Lang, p. 165-178.

Ouerhani, B. 2015. « Le Duça:ʔ comme genre discursif particulier : les caractéristiques formelles ». In : *Linguistique du discours : de l'intra- à l'interphrastique* », Teresa Muryn, Salah Mejri (éd.), p. 87-103.

Trabelsi, C. 2000. « La problématique de la traduction du Coran : étude comparative de quatre traductions françaises de la Sourate « La Lumière » », *META*, vol. 45, n° 3. Montréal : Canada, p. 400-411.

Notes

1. Cf. Trabelsi 2000, note 1.
2. 31 لُقْمَان (loqma:n) ; 38 ص (sa:d) ; 39 الزُّمَر (az-zumar) ; 43 الزُّخُف (az-zuḫruf) ; 46 الأَحْقَاف (al-ʔahqa:f) ; 47 مُحَمَّد (muḥammad/ Mahomet) ; 49 الْحُجُرَات (al-ḥuḍura:t) ; 50 ق (qa:f). Nous proposons entre parenthèses une transcription phonétique en API.
3. Cf. Mejri et Ouerhani (2008 ; chapitre II).
4. Nous avons précisé plus haut que nous ne menons pas une étude statistique et que nous nous limitons à notre corpus réduit. Nous pensons, toutefois, qu'une étude exhaustive à la fois qualitative et quantitative permettrait de mettre en évidence l'ampleur du phénomène étudié dans le Coran.
5. Pour une idée plus approfondie sur ces outils grammaticaux et les types de phrases selon la tradition grammaticale arabe, voir Mehiri 2000 ; Ouerhani 2007.
6. Ouerhani (2013), nous avons traité les séquences opaques et leur traduction en français dans un roman du grand écrivain égyptien Nagib Mahfoudh.
7. Pour une idée claire et précise sur ce sujet, nous renvoyons à Baccouche (2006).
8. Tabari, *Tafsir*, Tome I, p. 556.
9. C'est nous qui proposons la traduction des différentes citations dans ce qui suit, sauf mention contraire.
10. Tabari, *ibid*.
11. T I, p. 692. Sur Support électronique : *Al-Maktaba -f-fa:mila*. Téléchargeable à l'adresse : <http://www.shamela.ws/>
12. Par exemple: Sibawayh (IX s.): *Al-Kita:b*, II/ 175; Al-Mubarrad (X s.): *Al-muqtadab*, II/140; Az-Zamaḡjari: (XIII s.): *Al-Mufassal*, I/361.
13. Cf. par exemple Blachère (1991). Par ailleurs, nous renvoyons à Trabelsi (2000) ; Pour les traductions françaises : Institut Européen en Sciences des religions <http://www.iesr.ephe.sorbonne.fr/index3763.html>;
14. Trabelsi (2000).
15. Le choix de cette traduction nous a semblé pertinent dans la mesure où il s'agit d'une traduction qui a été éditée plusieurs fois entre 1959 et 1990 et dont la dernière est éditée par une haute instance musulmane en Arabie Saoudite. A noter que le traducteur a refusé de cautionner les changements apportés : cf. Dominique Avon, 2009, *Intellectuels musulmans au confluent des sciences humaines et du dialogue interreligieux*, in *Un nouvel âge de la théologie ? 1965-1980. Colloque de Montpellier, juin 2007*, éd. Karthala, p.361.
16. Sur la notion d'opacité sémantique nous renvoyons, entre autres à Mejri S. (2010) et (2011) ; Ouerhani (2013).
17. Théologien et exégète tunisien du XX^e siècle, auteur de l'exégèse « at-taḥri:r wa-t-tanwi:r ».
18. Cf. également Trabelsi (2000).